

AVIS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL D'OCCITANIE

art. L.411-2 du code de l'Env

Référence du projet : 2024-04-20X-00669

Dénomination du projet : ACACIA œufs mésange charbonnière et adaptation aux changements globaux

Bénéficiaire (s) : CEFE

Lieu des opérations : Hérault- Communes Montpellier et Montarnaud

Espèces protégées concernées : Mésange charbonnière *Parus major*

MOTIVATION ou CONDITIONS

Le projet est décrit et argumenté avec précision. L'expérience et la compétence de ses porteurs semblent évidentes. Ce projet présente le double intérêt 1) de répondre à une question pertinente relative aux effets des changements climatiques sur une espèce commune et, en particulier, des îlots de chaleur que l'on observe dans les villes, et 2) d'associer étroitement des élèves des écoles à sa mise en œuvre, contribuant à reconnecter les humains à la nature. Le projet montre bien la préoccupation de ses auteurs de minimiser au maximum l'impact sur les oiseaux en termes de démographie et de bien-être. L'expérience proposée concerne en outre une espèce qui se porte bien en France et en Europe puisqu'elle est en augmentation numérique.

Le CSRPN Occitanie donne donc un avis favorable à ce projet en demandant néanmoins que les interventions sur les nids se déroulent durant l'année 2025 et 2026, car la saison de nidification est largement entamée (quitte à la prolonger d'une année puisqu'il est dit dans le rapport qu'elle devait se dérouler de 2024 à 2026).

AVIS : Favorable []	Favorable sous conditions [X]	Défavorable []
----------------------	---------------------------------	-----------------

Présidence du CSRPN	[]	
---------------------	-----	--

Présidence du GT ERC/DEP	[]	
--------------------------	-----	--

Fait le : 21/06/24

Noms : Jean-Louis Hemptinne et James Molina

Signatures :



Avis à remettre à la **Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie**

1 rue de la Cité administrative – CS 80002 - 31074 TOULOUSE CEDEX 9